

LA MISE EN ŒUVRE DU CARNET DE SUIVI : UN LEVIER POUR UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES À L'ÉCOLE MATERNELLE

La vocation unique de ce cinquième numéro de la gazette des maternelles est de faire connaître l'aboutissement du travail, mené au sein du Pôle Maternelle du Haut-Rhin, sur la mise en œuvre du carnet de suivi.

Le carnet de suivi des progrès des élèves se réfère à une [nouvelle approche de l'évaluation](#). Qualifiée de « [positive](#) », cette évaluation se centre résolument sur l'identification des réussites au lieu de pointer les carences et les manques.

Sur le versant enseignant, elle s'appuie sur une observation critériée, par l'usage de [grilles d'observation](#) et le recours (en cohérence avec des [repères de progressivité](#)) à des indicateurs de progrès.

Sur le versant élève, cette évaluation donne lieu au renseignement régulier (et à chaque fois que cela est possible [avec](#) lui dans le cadre d'un entretien d'explicitation), d'un [carnet individuel de réussites](#).

La vidéo ci-dessous permet d'entrevoir le type de questionnement dans lequel engager l'enfant pour mettre en mots ce qu'il a réussi, comment il le sait, comment il a fait pour réussir et ce que cela va lui permettre d'entreprendre par la suite (cliquer sur la photo).



Source : http://www.ac-versailles.fr/public/upload/docs/application/pdf/2015-10/hs_lettre_maternelle_nouveau_programme_maternelle.compressed.pdf

Le carnet de réussites, renseigné tout au long du cycle, permet de rendre compte des progrès de l'enfant selon une fréquence adaptée à son âge. Il relève d'une démarche d'évaluation formative. Une collecte de traces diversifiées (une réalisation de l'enfant, une photographie, une illustration, une courte phrase en dictée à l'adulte pour indiquer ce qu'il sait maintenant faire ou ce qu'il a compris, etc.) amène à constater les réussites. Communiqué aux parents, le carnet de suivi est

un support qui instaure un dialogue constructif en valorisant les efforts, les essais, les réussites.

Le carnet de réussites propose deux types de pages, relevant respectivement de deux logiques de consignations des réussites (cf. le [guide méthodologique](#)):

- « Je dis ou je montre que j'ai réussi » : ces pages sont renseignées avec l'enfant dans le cadre d'un entretien et donnent lieu à une trace participative.
- « La maîtresse ou le maître observe que... » : ces pages sont renseignées par l'enseignant. Il y mentionne les progrès que l'enfant ne peut pas mettre en mots par lui-même.

A cette évaluation *formative* au fil de la scolarisation, répond en toute fin de grande section une évaluation *sommative*, la **synthèse des acquis**. Elle est renseignée en équipe des maîtres à partir du suivi des apprentissages réalisés en situation ordinaire tout au long du cycle. Elle est transmise à l'école élémentaire lors de l'admission au CP. Cette [synthèse des acquis](#) a été adaptée à la réalité locale, en intégrant la langue vivante renforcée. Elle est également déclinée pour les [classes bilingues](#).

A travers l'évolution des pratiques évaluatives à l'école maternelle, c'est bien toute une organisation de la classe que les enseignants sont invités à repenser, afin de tenir compte de la nécessaire diversité des parcours d'apprentissage des enfants et de rendre possible l'observation active des élèves en situation d'agir.

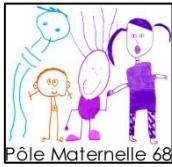
Les leviers principaux pour s'engager dans une évolution des pratiques pédagogiques sont l'organisation du temps, l'usage des [espaces](#) et les modes de constitution des groupes.

L'organigramme qui est présenté au verso propose ainsi également des pistes de réflexion pour la mise en œuvre de nouveaux dispositifs d'apprentissage. L'enjeu est bien de rendre plus explicite pour les élèves la nature des apprentissages visés, et de leur permettre de conscientiser ce qu'ils apprennent à travers ce qu'ils font.

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DE LA GAZETTE

Un dossier sur les mathématiques à l'école maternelle





Pour une évolution de l'école maternelle

